Communications des maisons de location

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): **4 (1938)**

Heft 68

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

BETTE DAVIS

1938, devient obligatoire. Ce contrat comporte des conditions générales concernant l'acceptation de l'offre du Loueur, le mode de délai de paiement, le matériel de publicité, les impôts et taxes, l'expédition du film et frais accessoires, le siège du Tribunal compétent, et des conditions particulières inscrites dans un texte établi une fois pour toutes où il n'y a qu'à remplir des blancs; ces conditions particulières ont cinq paragraphes: emplacement et date de la présentation du film, conditions de la location (le Directeur reçoit ... % des recettes d'entrée après déduction de l'impôt sur les spectacles, ou bien un prix forfaitaire de .... RM., biffer l'une ou l'autre des conditions), programme, nombre de places et *prix d'entrée, publicité.*

La situation de la production est la suivante, à l'ouverture de la saison 1938-1939 (les chiffres entre parenthèses sont les chiffres correspondants de 1937):

Films de la productions 1937-1938 qui sont prêts et n'ont pas encore paru: 17 (10).

Films de la production nouvelle qui sont prêts ou en chantier: 40 (41).

La production nouvelle est à peu près la même, mais il y a un plus grand nombre de films en retard.

Une ordonnance du Président de la Chambre Allemande du Film applique au territoire de l'ancienne Autriche les règles en vigueur sur le territoire allemand pour la production, la location et l'exploitation du Cinéma.

*

Il vient de se créer à Vienne une Société d'Exploitation de Cinéma, la «Ostmärkische Filmtheater Betriebs-Gesellschaft», qui groupe au moins huit salles. La production viennoise proprement dite annonce un programme de 15 à 20 films.

Sept maisons de location annoncent, pour la saison qui s'ouvre, un total d'environ 125 films; autant qu'on en peut juger par avance, d'après les renseignements fournis, 49 de ces films, c'est-à-dire 40 %, sont tirés d'œuvres littéraires déjà publiées; l'année dernière, la proportion était de 50 %.

En ajoutant au programme de ces sept firmes celui de cinq autres moins importantes, on arrive à un total de 161 films (contre 160 l'année dernière), auxquels il faut ajouter 37 films des trois maisons américaines: Metro, Paramount et Fox (contre 35 l'année dernière); en chiffre ronds, 200 films sont offerts.

ITALIE.

Le Gouvernement Italien institute le monopole d'Etat pour l'importation et la distributions des films.

Un décret royal en date du 4 septembre et publié au «Journal Officiel» institue en Italie un monopole d'Etat pour l'Achat, l'Importation et la Distribution des films étrangers.

Cette décision est motivée par des raisons de protection de la production nationale ainsi que de la culture et pour assurer l'observation des accords commerciaux présents ou envisagés; il est aussi basé sur la nécessité de contrôler les échanges de devises avec les pays étrangers.

L'exercice de ce monopole est accordé à la Société E. N. I. C. qui a l'exclusivité absolue de l'achat, de l'importation et de la distribution des films étrangers en Italie.

Nous croyons inutile de souligner l'importance de cette mesure dont les répercussions internationales ne tarderont pas à se préciser.

HONGRIE.

Il vient d'être établi un projet de création d'une «Chambre du Théâtre et du Cinéma», comprenant deux sections correspondant à chacune de ces deux activités artistiques. Il contient les conditions à remplir pour fair partie de cette Chambre, et également pour occuper les fonctions de Directeur de salle.

Le film en Hongrie.

On a enregistré récemment dans les registres du commerce hongrois une nouvelle société de cinéma. Les actionnaires en sont uniquement des écrivains et des artistes, qui se sont groupés pour «tourner» leurs propres œuvres. La production cinématographique hongroise étant très inférieure — les débouchés sont trop réduits, et les grands artistes et régisseurs hongrois se trouvant dans les studios anglais et américains — la nouvelle société va s'efforcer de transformer cela. Le premier tour de manivelle a été donné le 17 septembre. On filmera tout d'abord *Gul Baba*, une très célèbre opérette, adaptée à l'écran. Les meilleurs artistes des scènes hongroises participeront à ce film, qui éveille les plus vives sympathies dans la population de la capitale magyare.

Marcel L'Herbier vient de terminer à Cinecitta la réalisation de *Terre de feu*, en versions italienne et française. Dans cette dernière, les principaux rôles sont interprétés par Tito Schipa, Mireille Balin, Mary Glory et Louise Carletti.

A Firrenia on vient de terminer *Piccoli Naufraghi*, de Calzavara; *Daehlo vagabondo*, dont le scénario et la réalisation sont dus à Guiglielmo Gianini; *I figli del Marchese Lucere*, de Palmieri, et *La Casa del Peccato*.

SUEDE.

Au Parlement, une Commission avait étudié les moyens de développer et perfectionner la production nationale: par exemple en augmentant l'impôt sur les bénéfices des films étrangers, en donnant aux producteurs des meilleurs films suédois des prix prélevés sur les fonds de la censure, en exemptant ces films de certaines taxes. Mais la Deuxième Chambre du Riksdag a repoussé ces propositions.

Communications des maisons de location

Warner Bros. First National, Genève

«L'Ecole du Crime».
A L'Apollo de Paris.

Le succès véritablement triomphal qu' avait obtenu dès sa sortie à l'Apollo de Paris ce film énergique et courageux s'est maintenu pendant plus de trois semaines d'une exclusivité particulièrement brillante.

Un lancement habile et très complet avait d'ailleurs permis d'attirer l'attention du public sur l'importance et le côté attractif de cet admirable «film d'action» et les résultats ont, en fait, dépassé les plus optimistes prévisions.

«L'Ecole du Crime» peut, d'ores et déjà, être considéré comme l'une des plus grandes réussites de l'année!

Du Côté de chez Warner Bros ...

72 vedettes (dont 19 stars), telles que: *Bette Davis, Paul Muni, Errol Flynn, Edward G. Robinson, Olivia de Havilland, James Cagney, Fernand Gravey, Joan Blondell, Kay Francis,* etc. ...

12 metteurs en scène sélectionnés parmi les plus célèbres d'Hollywood, notamment *Michael Curtiz, William Keighley, Lloyd Bacon, William Wyler, William Dieterle, Anatole Litvak.*

52 scénaristes aux talents divers.

10 producteurs célèbres (citons en particulier *Hal B. Wallis, Henry Blanke, Milton Shubert, Bryan Foy),*
tels sont ceux qui méneront à la victoire la

Production *Warner Bros*, dont la devise reste plus que jamais:

De l'Action, de l'Action . . . , toujours de l'Action! . . .

Le prochain grand film de:
BETTE DAVIS.

Celle qui est actuellement considérée comme l'une des meilleures artistes du monde et que nous allons bientôt revoir dans «*l'Insoumise*», partagera, avec *Paul Muni*, la vedette de «*Juarez*», film de grande envergure pour lequel elle fera revivre l'émouvant personnage de l'Impératrice Charlotte, femme de Maximilien d'Autriche.

C'est à *William Dieterle* que *Warner Bros.* a confié le soin de réaliser cette importante production.

Nouvelles de la Biennale

Le grand film de Marcel Carné, *Le Quai des Brumes*, a été acceuilli avec beaucoup d'enthousiasme par le public cosmopolite de Venise. Il a remporté le premier prix pour la meilleure mise en scène. Jean Gabin et Michèle Morgan en sont les interprètes principaux et jouent à la perfection, à l'avis unanime des critiques.

R. K. O., Genève

De retour de Paris, où elle s'est réunie, M. Palivoda, Directeur de la R. K. O. pour la Suisse, nous parle de

La Récente Convention R. K. O.

M. Palivoda est matinal et c'est à 8 heures déjà qu'il veut bien m'entretenir de l'intéressante réunion à laquelle il a assisté et qui lui a laissé un souvenir particulièrement agréable.

Cinquante Délégués de divers continents se sont groupés dans les salons de l'hôtel George V, autour de M. Phil Reisman, vice-président de R. K. O. et directeur du Département Etranger, M. R. Armour, Directeur pour l'Europe de la R. K. O.

Enchantés de se retrouver à Paris, tous ces fidèles collaborateurs disséminés de par le vaste monde ont eu loisir aussi de se laisser gagner par un optimisme aussi solide que contagieux. La qualité certaine des nouveaux films R. K. O. justifie, en effet, cet enthousiasme collectif, et l'activité fructueuse des nouvelles agences crées notamment en Belgique, en Suisse, en Hollande, en Afrique du Nord, en Tchécoslovaquie, en Egypte, en Syrie, en Palestine, est un autre élément de la magnifique réussite que connaît actuellement la production R. K. O. Succès pour le présent, garanties de nouveaux et durables succès pour l'avenir, il n'en faut pas plus pour créer et maintenir l'élan de tous ceux qui veillent à ce que nos films conquièrent des écrans neufs et un public toujours plus étendu.

C'est le lieu de rappeler que «Blanche-Neige et les sept nains» vient d'obtenir le premier prix hors concours à la Biennale de Venise.

Au nombre des films que la R. K. O. destine aux écrans de notre pays, mentionnons:

Vivacious Lady, avec Ginger Rogers et James Steward, comédie matrimoniale où se mêlent de la manière la plus heureuse l'humour et le sentiment. Un film spirituel, d'une fraîcheur attirante.

Hawaï Calls, fantaisie exotique tissée d'aventures et de chansons hawaïennes, dont les héros sont de jeunes acteurs. Bobby Breen, petit chanteur prodige, y fait merveille.

Von links nach rechts: 1. Armand Palivoda, Manager pour la Suisse.
De gauche à droite: 2. R. Armour, directeur pour l'Europe de la RKO.
3. Wallmann, Manager des Pays scandinaves.
4. G. E. Georgoussy, Manager d'Egypte.

Joy of Living où Irène Dunne s'entend dire d'aimable façon par un Fairbanks junior très en forme, que la vie mérite d'être vécue d'opportune façon.

Carefree avec Fred Astaire-Ginger Rogers, musique de Irving, Berlin.

Gunga Din avec Cary Grant, Victor Mc Laglen and Douglas Fairbanks junior, d'après Rudyard Kipling.

Sixty Glorious Years avec Anna Neagle et Anton Walbrook, en couleurs. Suite de «La Reine Victoria».

The Woman i Love avec Miriam Hopkins-Paul Muni.

Having Wonderful Time avec Ginger Rogers-Douglas Fairbanks junior.

Sky Giant avec Richard Dix-Chester Morris-Joan Fontaine.

En plus de cela 18 dessins animés de Walt Disney et toujours les magnifiques reportages de la *Marche du Temps*.

Nous croyons savoir que d'importantes décisions ont été prises au cours de cette convention. R. K. O. Radio Films est une firme avec laquelle il faut compter. Elle l'a prouvé et fera encore mieux cette année.

Tous nos vœux l'accompagnent dans cette tâche.

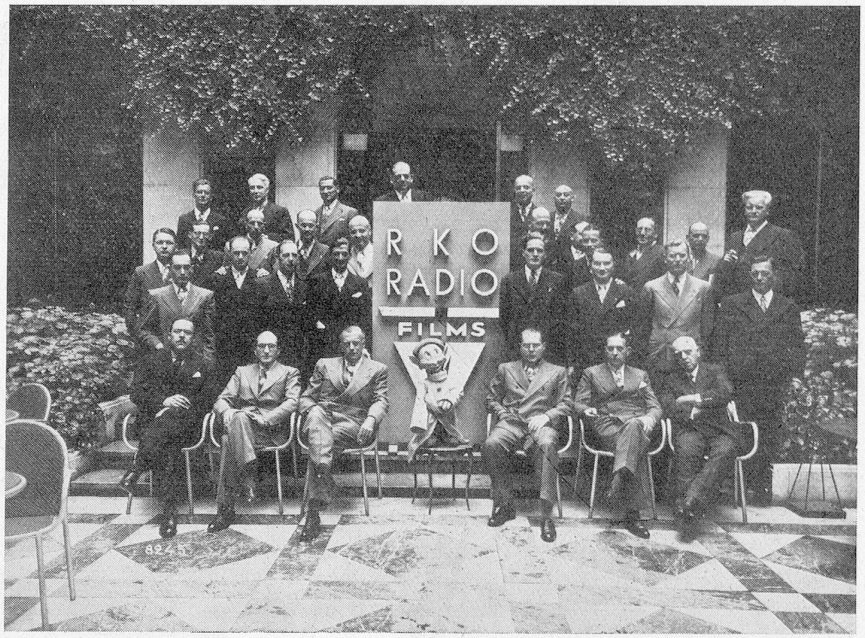

Les principaux membres de la convention réunis autour de la marque RKO.